

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

PORTRAIT RÉGIONAL DE L'HABITATION

01 – RÉGION ADMINISTRATIVE DU BAS-SAINT-LAURENT



Portrait régional de l'habitation : 01 – Région administrative du Bas-Saint-Laurent

Société d'habitation du Québec

Édifice Marie-Guyart
Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E7
Téléphone : 418 463-4315
Télécopieur : 418 643-4560
Sans frais au Québec : 1 800 463-4315
Courriel : infoshq@shq.gouv.qc.ca



(SHQ)



SocietehabitationQuebec



HabitationSHQ

Coordination du contenu et des données statistiques

Direction de la planification et des études stratégiques

Coordination de l'édition et conception graphique

Direction des communications

Photographies de la couverture

Bas-Saint-Laurent, Parc national du Bic © TQ/Cloutier, Sébastien

Bas-Saint-Laurent © TQ/Laframboise, Yves

Bas-Saint-Laurent © TQ/Dompierre, Michel

Bas-Saint-Laurent © QO/Ouellet, Raphael

Illustrations

Shutterstock

Ce document peut être téléchargé à partir du site Web de la
Société d'habitation du Québec au www.habitation.gouv.qc.ca.

ISBN : 978-2-550-85885-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

© Gouvernement du Québec, 2020

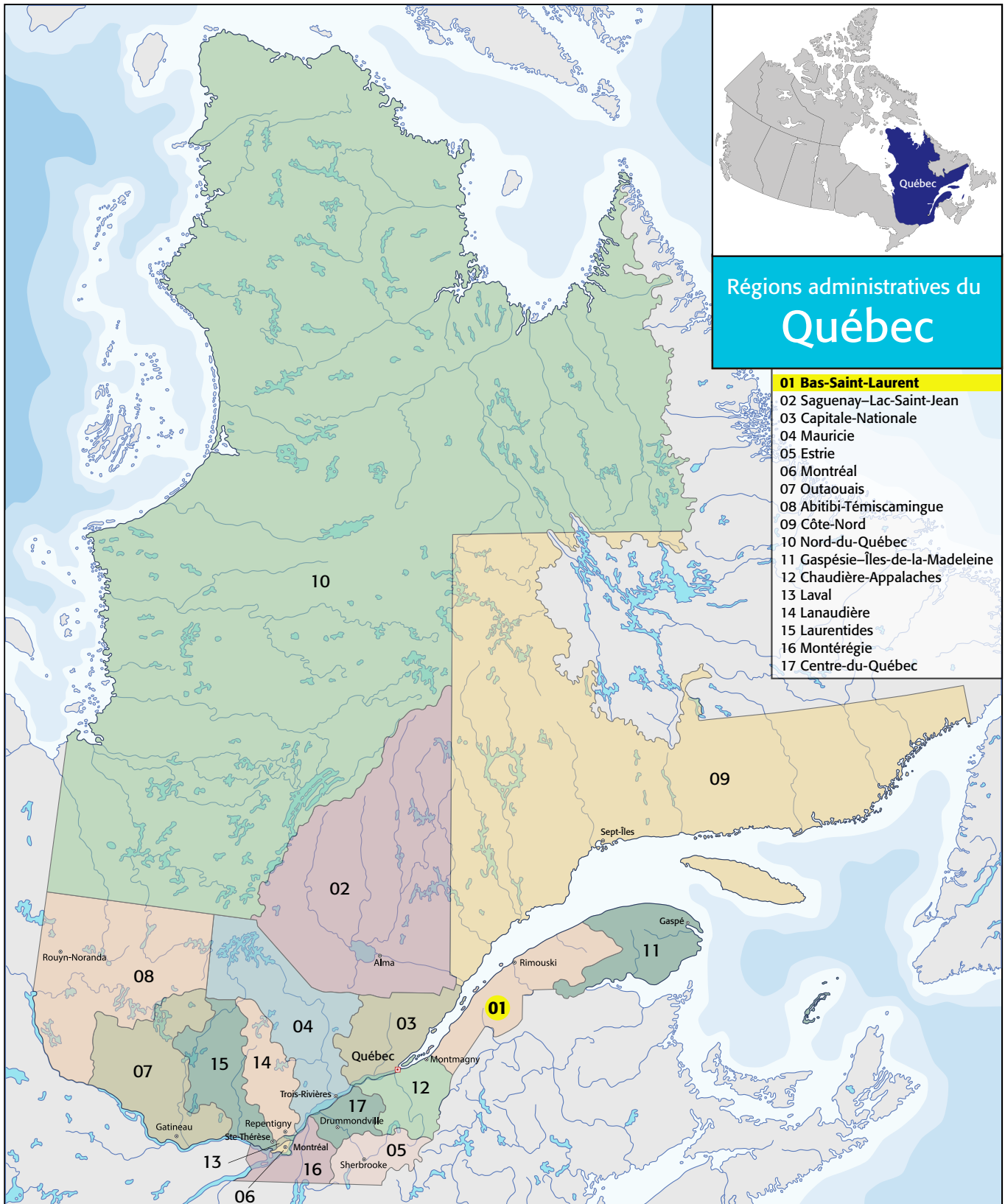


TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
DÉFINITIONS	2
AXE DÉMOGRAPHIQUE	5
POPULATION	5
Projection de la croissance de la population, 2016-2041	6
Poids des groupes d'âge, 2016 et projection 2041	6
MÉNAGES PRIVÉS	7
Projection de la croissance du nombre de ménages, 2016-2041	7
Répartition des ménages selon leur taille, 2016	7
Ménages dirigés par une personne de 65 ans et plus, 2016 et projection 2041	8
Mode d'occupation des ménages, 2016	8
IMMIGRATION ET NAISSANCES	9
Proportion, par région administrative, de la totalité des migrants internationaux accueillis par le Québec de 2011 à 2016	9
Évolution de la part des immigrants accueillis par le Québec qui s'établissent dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent	9
Indice synthétique de fécondité et taux de mortalité, 2018	10
AXE ÉCONOMIQUE	11
REVENU ET LOGEMENT	11
Revenu total annuel médian des ménages, 2015	11
Proportion de ménages en situation de faible revenu selon le mode d'occupation, 2015	12
Taux de chômage et d'emploi, 2018	12
Ménages ayant des besoins impérieux en logement selon le type de besoin et le mode d'occupation, 2016	13
Type de réparations nécessaires selon la période de construction, 2016	14
Proportion de ménages consacrant plus de 30 % et plus de 50 % de leur revenu à se loger, 2015	15
MARCHÉ DE L'HABITATION	16
Mises en chantier par marché visé, Bas-Saint-Laurent, 2018	17
Ratio salaire hebdomadaire médian/paiement hypothécaire mensuel type, 2018	17
Prix médian des propriétés selon le type, 2 ^e trimestre 2018 au 2 ^e trimestre 2019	18
PARC DE LOGEMENTS	19
Taux d'inoccupation et loyer moyen des logements locatifs selon le nombre de chambres à coucher, 2018	19
INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE	20
Indice de vitalité économique des MRC de la RA du Bas-Saint-Laurent, 2016	20

AXE SOCIOPOLITIQUE.....	21
BESOINS EN MATIÈRE D'HABITATION ET DE SERVICES	21
Taux d'incapacité, EQLAV 2010-2011	21
RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS	22
PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE D'OCCUPATION ET DE VITALITÉ DU TERRITOIRE	22
PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC.....	23
AIDE AU LOGEMENT	23
Délai d'attente moyen pour l'obtention d'un HLM public ou d'un supplément au loyer régulier au 31 décembre 2018	24
AIDE AU PAIEMENT DU LOYER.....	26
AIDE À LA RÉNOVATION ET À L'ADAPTATION DE DOMICILE.....	27
APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET MUNICIPALES.....	28
WEBOGRAPHIE.....	29



Bas-Saint-Laurent © TQ/Cecile, Benoit

MISE EN CONTEXTE

Le portrait régional de la région administrative (RA) du Bas-Saint-Laurent présenté dans les prochaines pages s'inscrit dans l'objectif que s'est fixé la Société d'habitation du Québec (SHQ) d'enrichir et de diffuser les connaissances en habitation au Québec, en colligeant l'information sur les conditions d'habitation des ménages québécois et en la rendant accessible dans un format simple, clair et intelligible à un vaste public.

Il s'inscrit également dans la volonté de la SHQ de devenir une source d'information pour les acteurs du milieu de l'habitation, volonté exprimée dans l'axe I de son Plan de développement des connaissances (Réaliser des activités de veille et des études stratégiques) adopté en 2018–2019.

C'est dans cette optique que la SHQ dresse les portraits régionaux de l'habitation des 17 RA du Québec, en les situant dans le contexte de l'ensemble de la province. Ces portraits visent à établir, à partir de données statistiques, un diagnostic quant à l'état actuel du marché (offre et demande) de l'habitation et quant aux besoins en logements dans les différentes RA. Ils sont divisés en quatre parties : l'axe démographique, l'axe économique, l'axe sociopolitique et les programmes de la SHQ.

Note : Les statistiques non reliées à une source proviennent de données acquises par la SHQ auprès d'organismes externes, dont ses différents mandataires et partenaires et Statistique Canada.

Les données de ce document sont mises à jour annuellement.

DÉFINITIONS

Besoins impérieux en matière de logement : « On dit d'un ménage qu'il éprouve des "besoins impérieux en matière de logement" si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'occupation (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité.

Les normes d'occupation se définissent de la manière suivante :

- ▶ Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- ▶ Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement.
- ▶ Un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage étant donné sa taille et sa composition, d'après les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO).

Sont pris en considération dans l'évaluation des "besoins impérieux en matière de logement" uniquement les ménages privés non agricoles, hors réserve et propriétaires ou locataires qui ont un revenu positif et dont le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à 100 %.

Les ménages non familiaux dont la personne de référence est âgée de 15 à 29 ans et aux études ne sont pas considérés comme ayant des "besoins impérieux en matière de logement", peu importe leur situation de logement. Il est estimé que les études sont une étape de transition et donc que les faibles revenus gagnés par les ménages composés d'étudiants sont une situation temporaire¹. »

Chômage : « Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- ▶ n'avaient pas de travail, mais avaient cherché du travail au cours des quatre dernières semaines se terminant avec la période de référence et étaient disponibles pour travailler;
- ▶ avaient été mises à pied temporairement à cause de la conjoncture économique, mais s'attendaient à être rappelées au travail et étaient disponibles pour travailler; ou
- ▶ étaient sans emploi, mais avaient un emploi devant commencer dans les quatre semaines à compter de la période de référence et étaient disponibles pour travailler². »

1 Statistique Canada. *Plan de diffusion et aperçu des concepts de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018-2019*. 2018.

2 Statistique Canada. *Guide de l'enquête sur la population active de 2018*. 2018.

Emploi : « Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence :

- ▶ effectuaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui effectuaient un travail familial, lequel est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par ce dernier; ou
- ▶ avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette catégorie exclut les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, et celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure)³. »

Incapacité : « Chez les adultes, le concept d'incapacité renvoie à la réduction (partielle ou totale) de la capacité de réaliser certaines fonctions ou tâches de la vie quotidienne, comme entendre, voir, parler, marcher ou manier des objets. Il inclut aussi des limitations sur le plan des fonctions cognitives (comme les difficultés de mémoire, les troubles d'apprentissage, la déficience intellectuelle ou les troubles envahissants de développement) ainsi que des limitations d'activités à la maison, à l'école ou au travail ou encore dans les déplacements, les sports ou les loisirs, en raison d'un état ou d'un problème de santé physique de longue durée (plus de six mois), d'une part, ou en raison d'un trouble émotif, psychologique ou psychiatrique de longue durée, d'autre part. Un adulte n'est pas considéré comme ayant une incapacité si l'utilisation d'une aide technique lui permet de surmonter sa déficience⁴. »

Indice de vitalité économique : « Moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique⁵. »

Mode d'occupation : « Indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (communément appelé condominium). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage détient le logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée, par exemple si le logement est grevé d'hypothèque ou d'une autre créance. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation⁶. »

³ Loc. cit.

⁴ ISQ. *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011 – Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité*, volume 2, p. 40.

⁵ ISQ. *Statistiques et publications – Indice de vitalité économique*. 2018.

⁶ Statistique Canada. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, « Mode d'occupation ». 2017.

Revenu total : « Dans le contexte des ménages, le revenu total s'entend des rentrées d'argent de certaines sources pour tous les membres du ménage, avant impôts sur le revenu et autres retenues, au cours d'une période de référence donnée⁷. »

Salaire : « Depuis janvier 1997, des renseignements sont recueillis sur le salaire ou traitement habituel des employés à leur emploi principal. On demande aux répondants de déclarer leur salaire ou traitement, y compris les pourboires et les commissions, avant impôt et autres déductions. Les salaires ou traitements hebdomadaires ou horaires sont calculés conjointement avec les heures de travail par semaine habituellement payées. Les salaires horaires moyens, les salaires hebdomadaires moyens et la répartition des salaires peuvent donc faire l'objet de croisements avec d'autres variables comme l'âge, le sexe, l'éducation, la profession et le statut syndical. Les personnes qui sont rémunérées sur une base horaire sont également identifiées⁸. »

Seuils de faible revenu selon la mesure du faible revenu avant impôt : Ces seuils varient en fonction de la composition des ménages et vont comme suit pour l'année 2015 :

- ▶ 1 personne : 22 505 \$
- ▶ 2 personnes : 31 827 \$
- ▶ 3 personnes : 38 980 \$
- ▶ 4 personnes : 45 011 \$
- ▶ 5 personnes : 50 323 \$
- ▶ 6 personnes et plus : 55 127 \$

Situation d'activité : « Désigne la situation du répondant sur le marché du travail : un membre de la population âgé de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) est soit occupé, soit en chômage, soit inactif⁹. »

Taux d'activité : « Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler est en emploi ou activement à la recherche d'un emploi¹⁰. »

Taux de chômage : « Nombre de chômeuses et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active¹¹. »

Taux d'emploi : « Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus¹². »

7 Ibid., « Revenu total », 2017.

8 Statistique Canada. *Guide de l'enquête sur la population active de 2018*. 2018.

9 Loc. cit.

10 Emploi-Québec. *Définitions – Enquête sur la population active*. 2019.

11 Loc. cit.

12 Loc. cit.



Bas-Saint-Laurent, Côté Est Café-Bistro © TQ/Leroyer, Gaëlle

AXE DÉMOGRAPHIQUE

POPULATION

Selon les plus récentes projections¹³ de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population du Bas-Saint-Laurent diminuera de 6,4 % de 2016 à 2041, pour atteindre 185 200 habitants¹⁴. Cette variation est très inférieure à celle de 13,7 % prévue pour le Québec pour la même période, et place la RA parmi celles dont la décroissance projetée est la plus forte¹⁵. Le poids relatif de la RA dans le Québec doit donc diminuer d'ici 2041 par rapport au niveau de 2016¹⁶.

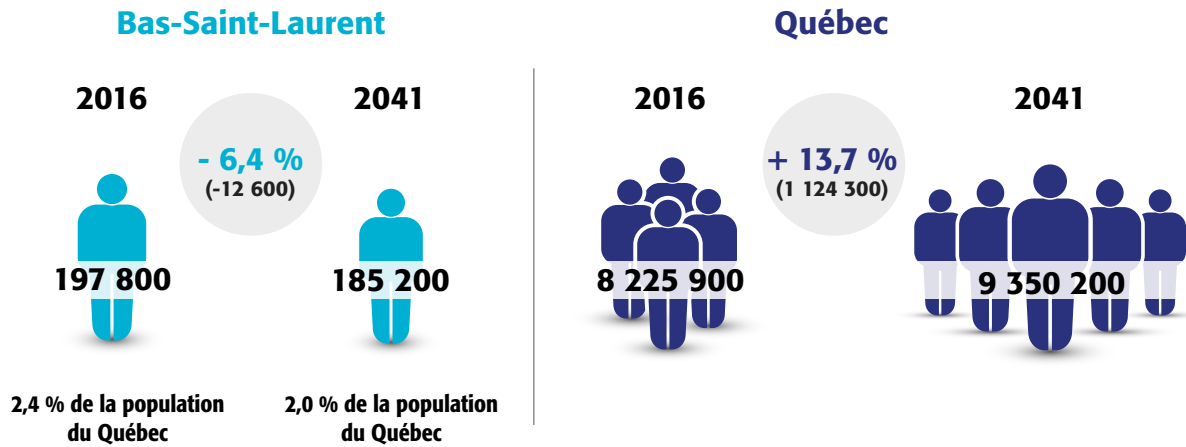
13 Les projections de l'ISQ sont basées sur trois scénarios : le scénario de référence (A), qui rassemble les hypothèses issues de la tendance moyenne des dernières années; le scénario faible (D), qui regroupe les hypothèses les moins favorables à la croissance; et le scénario fort (E), qui regroupe les hypothèses les plus favorables à la croissance. C'est le scénario de référence qui est utilisé aux fins des portraits régionaux produits par la SHQ.

14 ISQ. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066*, p. 34, Tableau 3.1. 2019.

15 *Loc. cit.*

16 Les dernières projections démographiques de l'ISQ sont basées sur la population au 1^{er} juillet 2016, donnée qui provient de la nouvelle série d'estimations de population produite par Statistique Canada sur la base des comptes du recensement de 2016. Il ne faut pas confondre les données de cette nouvelle série d'estimations avec les données du recensement de 2016.

Projection de la croissance de la population, 2016-2041



D'ici 2041, la population de la RA du Bas-Saint-Laurent connaîtra un vieillissement plus marqué que celui de la population du Québec. En effet, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la RA passera de 23,4 % à 35,4 % entre 2016 et 2041, une proportion supérieure à celle prévue pour le Québec¹⁷. L'âge moyen était de 45,8 ans en 2016 dans la RA (comparativement à 41,9 ans au Québec) et il sera de 50,5 ans en 2041 (comparativement à 45,7 ans au Québec)¹⁸.

Poids des groupes d'âge, 2016 et projection 2041

Bas-Saint-Laurent

2016	0-19 ans 18,6 %	20-64 ans 58,0 %	65 ans + 23,4 %
2041	0-19 ans 17,1 %	20-64 ans 47,5 %	65 ans + 35,4 %

Québec

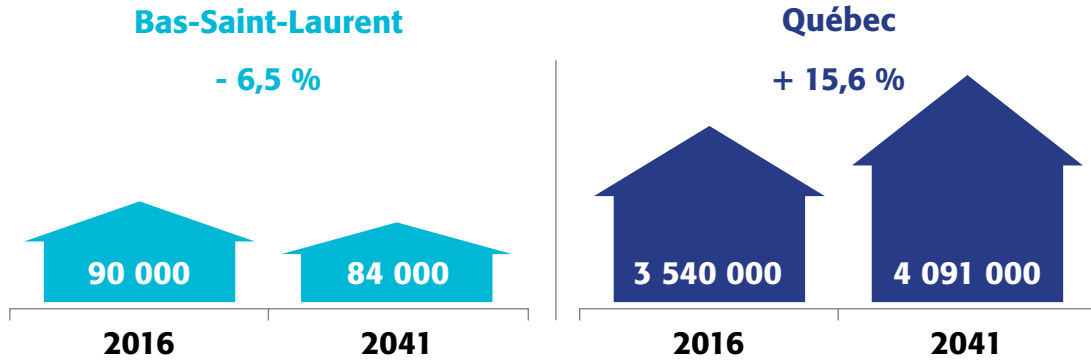
2016	0-19 ans 20,9 %	20-64 ans 61,1 %	65 ans + 18,0 %
2041	0-19 ans 19,5 %	20-64 ans 54,1 %	65 ans + 26,3 %

¹⁷ ISQ. *Op. cit.*, p. 39, Tableau 3.2.

¹⁸ *Ibid.*, p. 42, Tableau 3.3.

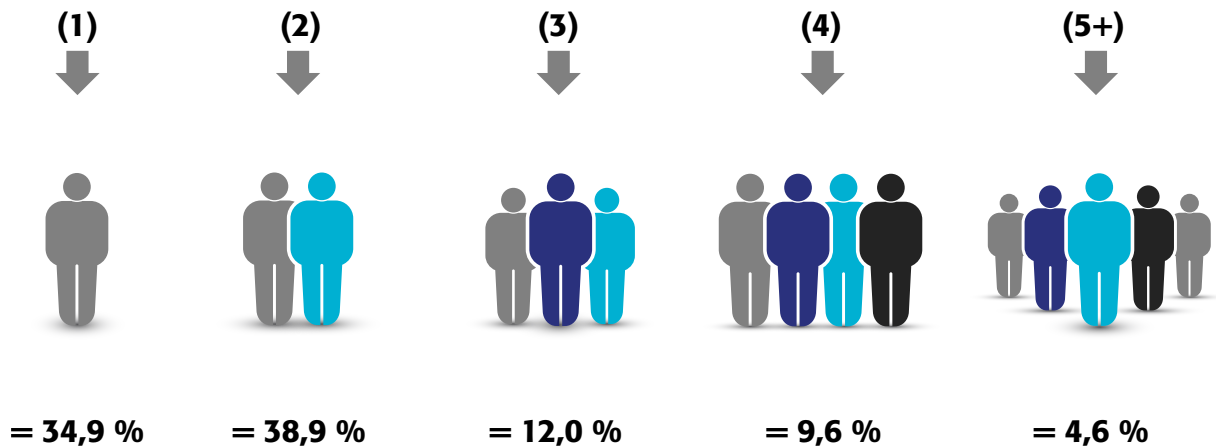
MÉNAGES PRIVÉS

Projection de la croissance du nombre de ménages, 2016-2041



L'ISQ prévoit une augmentation de 15,6 % du nombre de ménages au Québec entre 2016 et 2041¹⁹. Cette augmentation n'aura toutefois pas lieu dans le Bas-Saint-Laurent, qui verra son nombre de ménages diminuer de 6,5 %²⁰.

Répartition des ménages selon leur taille, 2016



En 2016, près des trois quarts des ménages de la RA du Bas-Saint-Laurent comptaient un (34,9 %) ou deux (38,9 %) individus²¹. À titre comparatif, c'est un peu plus des deux tiers des ménages du Québec qui comptaient un (33,4 %) ou deux (34,8 %) individus.

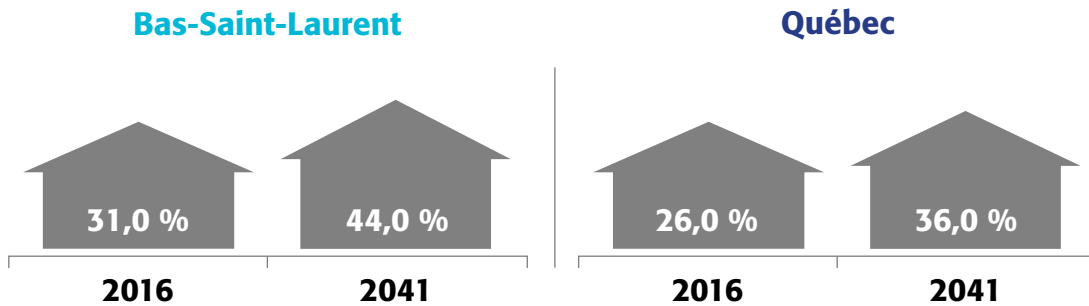
¹⁹ *Ibid.*, p. 54, Tableau 4.3.

²⁰ *Loc. cit.*

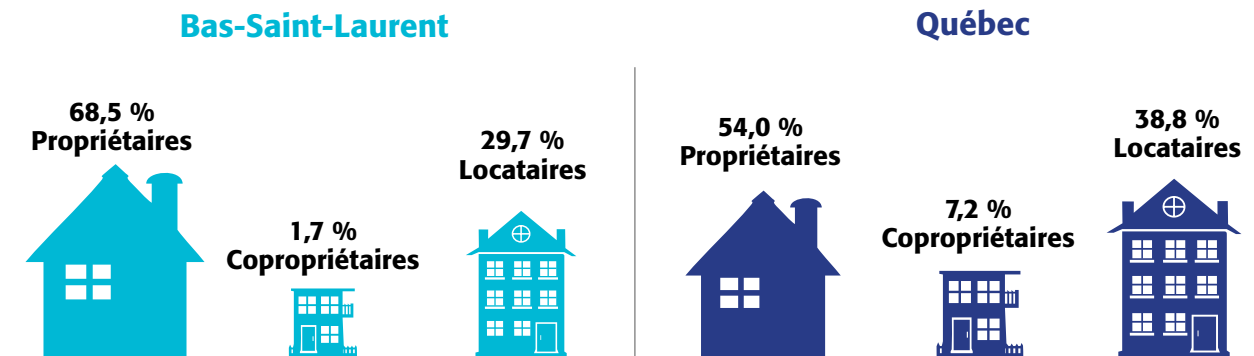
²¹ Données sur les ménages privés non agricoles vivant hors réserves indiennes et dont le revenu total excède zéro.

Environ un tiers des ménages y étaient dirigés par une personne de 65 ans ou plus, soit 31,0 %, comparativement à 26,0 % au Québec²². L'ISQ prévoit qu'en 2041, 44,0 % des ménages bas-laurentiens et 36,0 % des ménages québécois seront dirigés par une personne de 65 ans ou plus²³.

Ménages dirigés par une personne de 65 ans ou plus, 2016 et projections 2041



Mode d'occupation des ménages, 2016



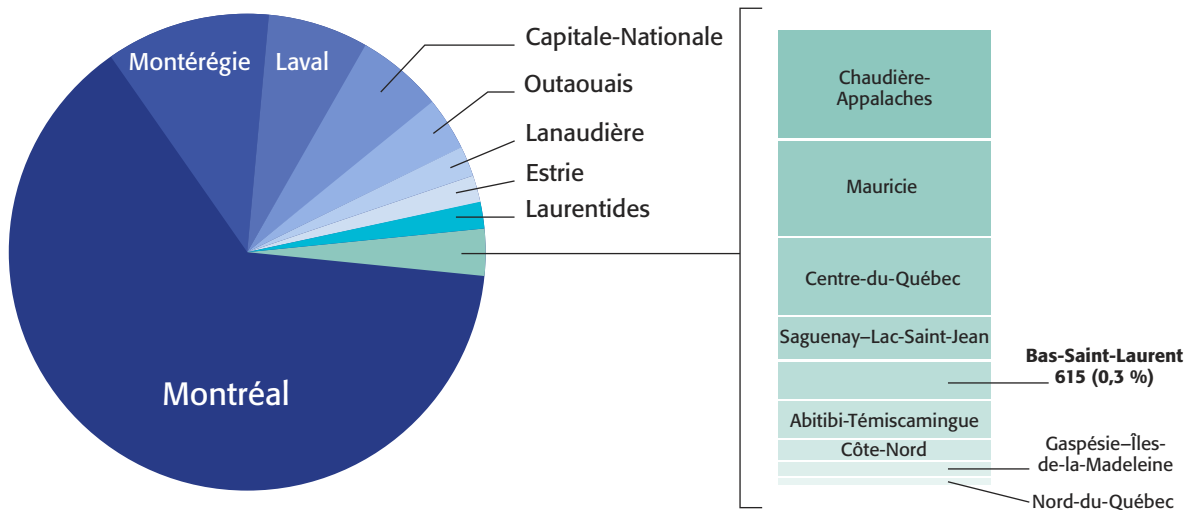
En 2016, le taux de propriété était de 70,2 % dans la RA du Bas-Saint-Laurent comparativement à 61,2 % pour le Québec. Conséquemment, le taux de locataires était inférieur à la moyenne québécoise dans la RA.

²² ISQ. *Op. cit.*, p. 53, Tableau 4.2.

²³ *Loc. cit.*

IMMIGRATION ET NAISSANCES

Proportion, par région administrative, de la totalité des migrants internationaux accueillis par le Québec de 2011 à 2016



Parmi les immigrants internationaux ayant choisi le Québec entre 2011 et 2016²⁴, 0,3 % se sont établis dans la RA du Bas-Saint-Laurent, soit une proportion bien en deçà de son poids démographique au Québec (2,4 %). En 2016, 1,3 % des Bas-Laurentiens étaient nés dans un autre pays que le Canada, une proportion inférieure à celle du Québec (13,7 %)²⁵. Comme démontré dans le graphique ci-dessous, la proportion des immigrants que le Québec accueille et qui choisissent le Bas-Saint-Laurent est en légère hausse par rapport à sa moyenne historique.

Évolution de la part des immigrants accueillis par le Québec qui s'établissent dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent



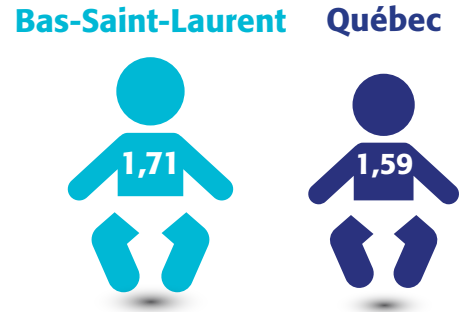
24 Statistique Canada. *Profil du recensement*, Thème : Immigration et citoyenneté, Période d'immigration. 2016.

25 Statistique Canada. *Op. cit.*, Thème : Immigration et citoyenneté – Immigrants, taux.

Les migrations interrégionales expliquent partiellement le déclin démographique prévu pour le Bas-Saint-Laurent. À cet égard, au cours de l'année 2017-2018, la RA a connu des pertes de 132 personnes, représentant 0,07 % de sa population²⁶.

Indice synthétique de fécondité et taux de mortalité, 2018

Parmi les autres facteurs ayant une incidence sur la croissance de la population du Bas-Saint-Laurent, on compte l'indice synthétique de fécondité et le taux de mortalité. L'indice synthétique de fécondité de la RA (1,71 enfant par femme) est plus élevé que celui du Québec (1,59)²⁷. Quant au taux de mortalité pour 1 000 habitants, il était de 10,6 en 2018 comparativement à 8,2 au Québec²⁸.



26 ISQ. [Coup d'œil sociodémographique, « La migration interrégionale au Québec en 2017-2018 »](#), février 2019, numéro 68, p. 4, figure 3. 2019.

27 ISQ. [Données sociodémographiques en bref, « Naissances, décès et mariages au Québec en 2018 – Données provisoires »](#), juin 2019, volume 23, numéro 3, p. 6, figure 4. 2019.

28 ISQ. Statistiques et publications – [Taux de natalité, de mortalité et de nuptialité par RA, Québec 1986-2018](#). 2019.



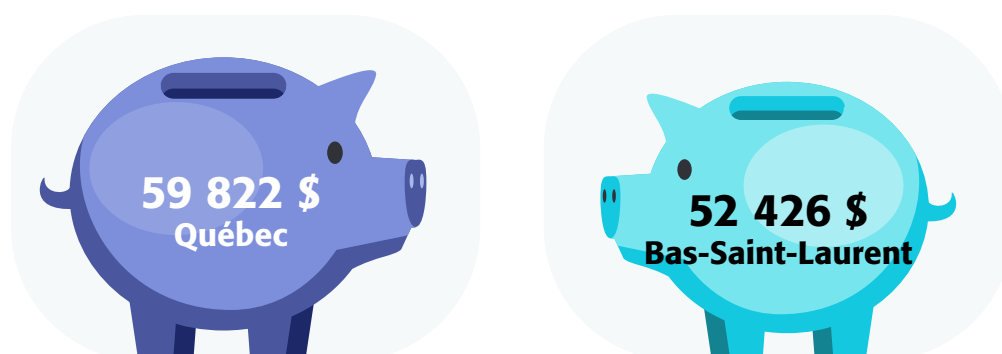
Bas-Saint-Laurent, Fleuve Saint-Laurent © QO/Ouellet, Raphael

AXE ÉCONOMIQUE

REVENU ET LOGEMENT

En 2015, le revenu total (voir section Définitions) annuel médian des ménages de la RA atteignait 52 426 \$, alors qu'il était de 59 822 \$ pour les ménages québécois²⁹. Cela signifie que les Bas-Laurentiens avaient un revenu total annuel médian moins élevé d'environ 14,1 % que celui des Québécois.

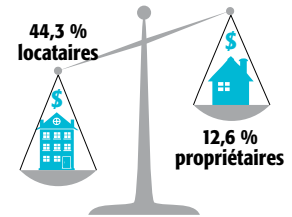
Revenu total annuel médian des ménages, 2015



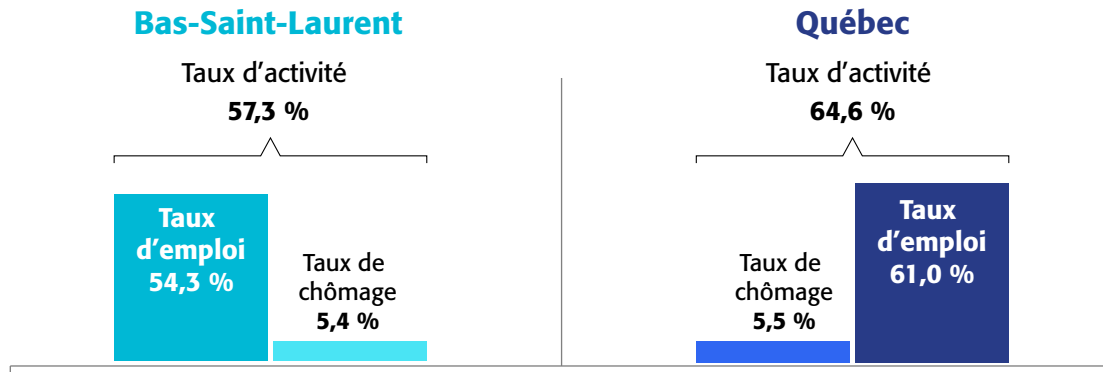
29 Statistique Canada. *Op. cit.*, Thème : Revenu – Revenu total médian des ménages en 2015.

Proportion de ménages en situation de faible revenu selon le mode d'occupation, 2015

En 2015, la proportion de ménages en situation de faible revenu selon la mesure du faible revenu avant impôt (voir section Définitions) se situait à 22,0 % dans la RA du Bas-Saint-Laurent, un taux légèrement supérieur à celui du Québec (19,2 %). Il existe cependant de grandes disparités entre les propriétaires³⁰, dont 12,6 % se trouvent en situation de faible revenu, et les locataires³¹, dont 44,3 % sont dans la même situation.



Taux de chômage et d'emploi, 2018



En 2018, l'ISQ estimait que le taux de chômage (voir section Définitions) se situait à 5,4 % dans la RA du Bas-Saint-Laurent, un taux comparable à celui du Québec (5,5 %)³². Les taux d'emploi (54,3%) et d'activité (57,3 %) (voir section Définitions) de la RA étaient quant à eux inférieurs à ceux du Québec, respectivement de 61,0 % et de 64,6 %³³.

³⁰ Propriétaires et copropriétaires.

³¹ Locataires en logements subventionnés et en logements non subventionnés.

³² ISQ, Statistiques et publications – [Taux de chômage, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2008-2018](#), 2018.

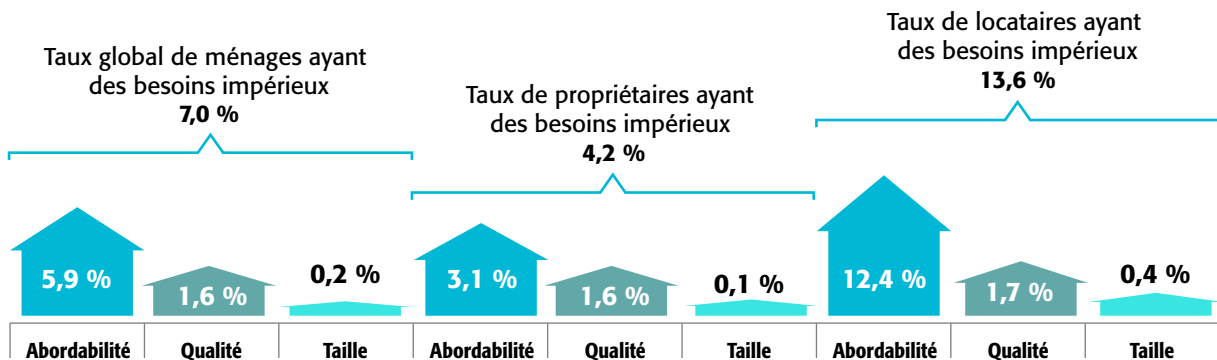
³³ ISQ, [Taux d'emploi, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2008-2018](#) et [Taux d'activité, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2008-2018](#), 2018.

Le taux de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement (voir section Définitions) dans la RA du Bas-Saint-Laurent varie de façon importante selon le mode d'occupation. Le taux global de ces besoins impérieux dans la RA est inférieur à celui du Québec.

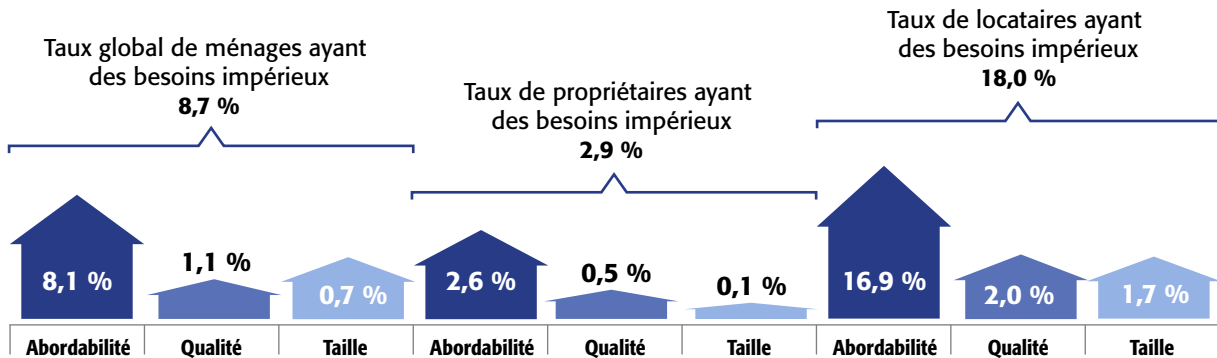
On constate par ailleurs que le type de besoins impérieux en matière de logement auquel la majorité des ménages fait face est celui de l'abordabilité.

Ménages ayant des besoins impérieux en logement selon le type de besoin et le mode d'occupation, 2016

Bas-Saint-Laurent

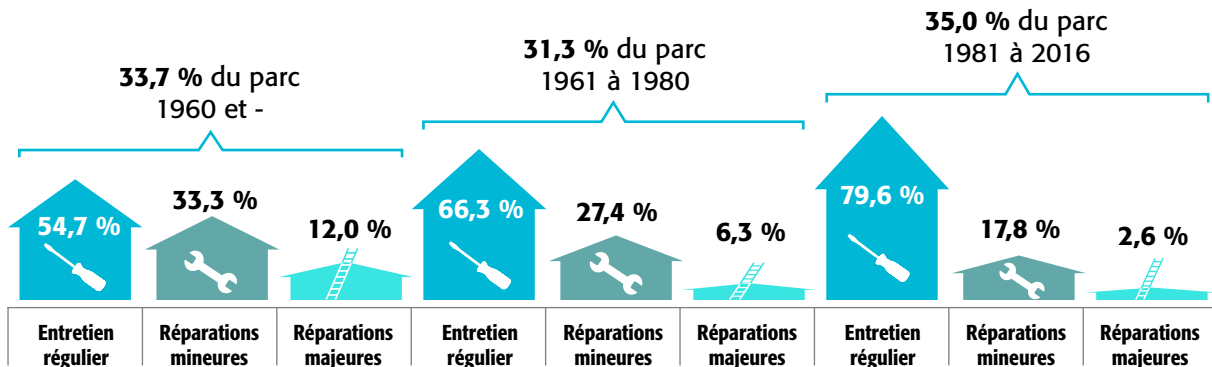


Québec

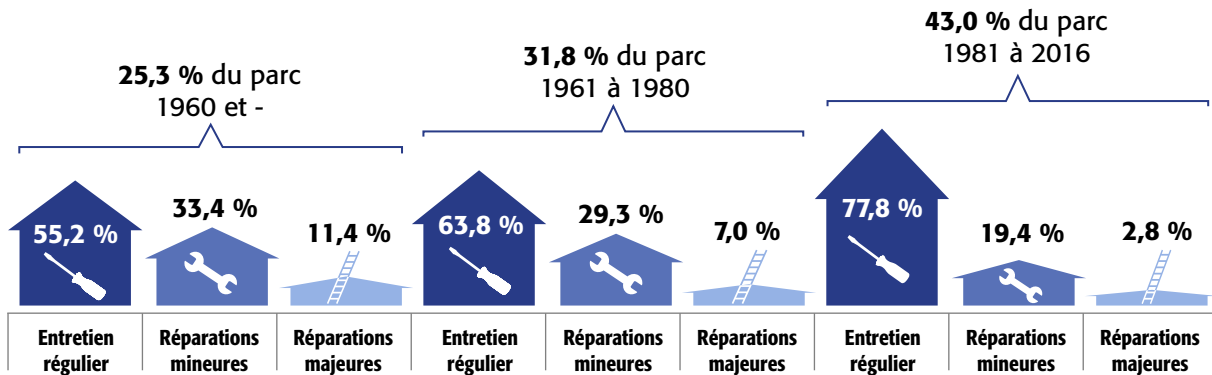


Type de réparations nécessaires selon la période de construction, 2016

Bas-Saint-Laurent

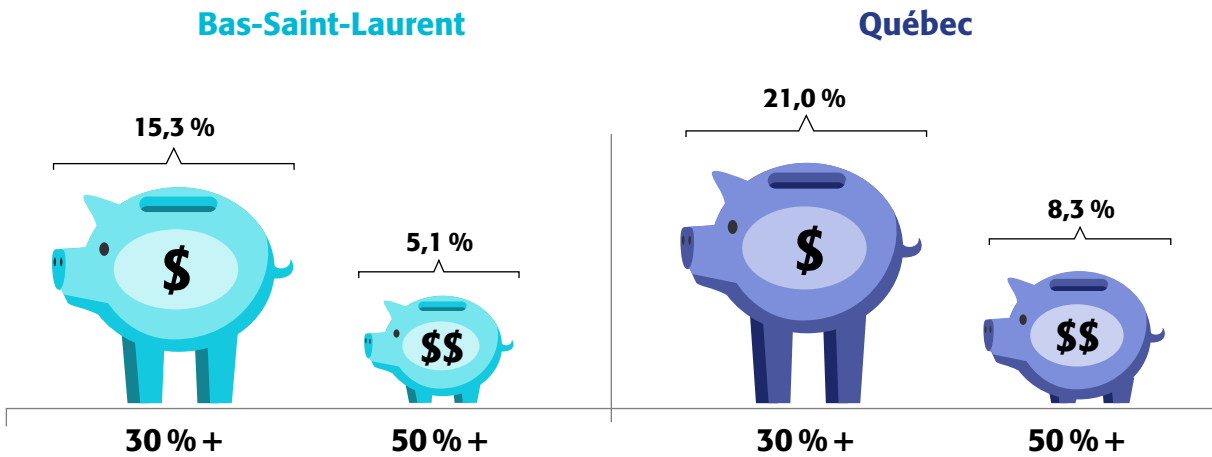


Québec



Le parc de logements de la RA du Bas-Saint-Laurent est plus âgé que la moyenne québécoise. 65 % de celui-ci a été construit avant 1981, comparativement à 57,1 % pour le Québec. Or, les logements dont la construction est antérieure à 1981 sont beaucoup plus nombreux à requérir des réparations majeures ou mineures que ceux construits à partir de 1981. Le parc de logements de la RA est cependant mieux entretenu que celui du Québec pour la portion des logements construits entre 1961 et 1980.

Proportion de ménages consacrant plus de 30 % et plus de 50 % de leur revenu à se loger, 2015



En 2015, 13 560 (15,3 %) ménages de la RA du Bas-Saint-Laurent consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement, soit le seuil maximal recommandé. Parmi ceux-ci, 4 540 y consacraient plus de 50 % de leur revenu, représentant un total de 5,1 % de la population de la RA, une proportion inférieure à celle du Québec dans son ensemble.

MARCHÉ DE L'HABITATION³⁴

Durant la période de référence³⁵, les conditions du marché³⁶ de l'habitation de la RA du Bas-Saint-Laurent étaient généralement favorables aux acheteurs. Durant la même période, dans la RA, selon la ville étudiée, le délai de vente moyen des propriétés unifamiliales oscillait entre 136 et 197 jours, alors que celui des copropriétés variait entre 172 et 200 jours et que celui des plex se situait à 200 jours. Ces délais sont supérieurs à ce qu'on retrouve en moyenne au Québec.

Délais de vente T2 2018 à T2 2019 (en jours)			
Ville	Unifamiliale	Copropriété	Plex (2 à 5 logements)
Bas-Saint-Laurent (RA)	175	188	200
Rimouski	163	172	ND
Matane	197	ND	ND
Rivière-du-Loup	136	200	ND
Québec (Province)	103	102	99

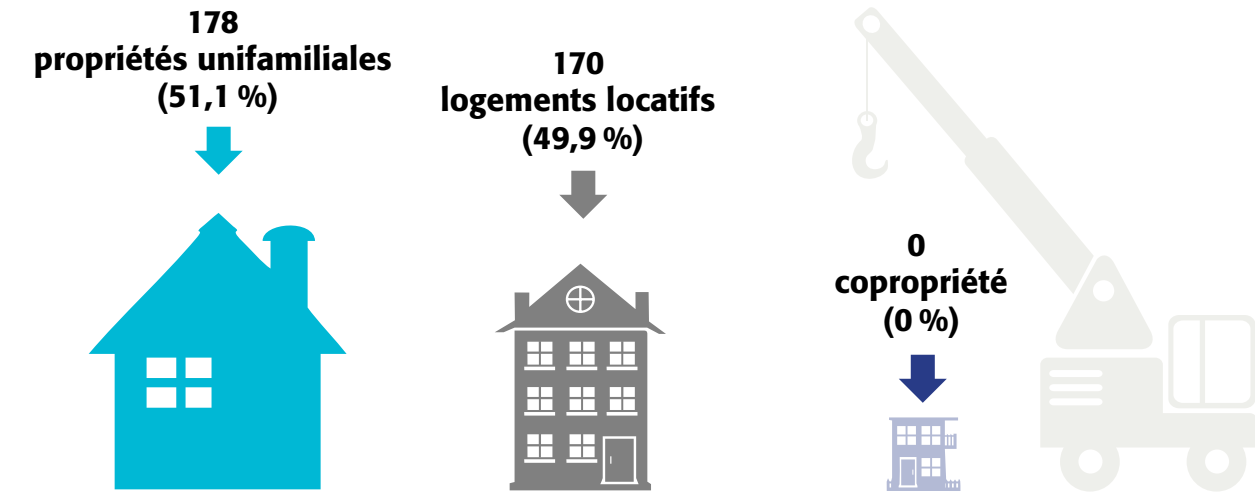
34 Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec. [Marché immobilier – Baromètre du marché résidentiel](#), et Centris. [Statistiques immobilières](#). 2019.

35 Période d'un an allant de la fin du 2^e trimestre 2018 (T2 2018) à la fin du 2^e trimestre 2019 (T2 2019).

36 Les conditions du marché sont basées sur le nombre de mois d'inventaire théorique restant si le rythme de vente des propriétés devait rester stable par rapport à la moyenne des ventes au cours des 12 derniers mois et qu'aucune propriété n'était ajoutée au marché. Le marché est ainsi jugé : pour un nombre de mois d'inventaire restant calculé supérieur à 10, favorable aux acheteurs; entre 8 et 10 mois, équilibré; moins de 8 mois, favorable aux vendeurs. Par exemple, pour la période de référence, un marché où chaque mois, en moyenne, 128 propriétés auraient été à vendre et 24,3 propriétés se seraient vendues, le nombre de mois d'inventaire estimé serait de 5,3, soit 128/24,3.

Mises en chantier par marché visé, Bas-Saint-Laurent, 2018

Agglomérations de recensement (noyaux urbains de plus de 10 000 habitants)



Analyse comparative avec les données du Québec

Les mises en chantier dans la RA du Bas-Saint-Laurent représentaient 0,85 % des mises en chantier au Québec (40 821) en 2018, une part moins importante que son poids démographique au Québec³⁷. Cette situation est cohérente avec les projections démographiques qui sont faites pour le Bas-Saint-Laurent et avec la vitalité économique mesurée dans les différentes MRC de la RA. Seul le marché des propriétés unifamiliales a connu une performance proche du poids de la RA au Québec, alors que les marchés des copropriétés et des logements coopératifs ont été inactifs. Par rapport à 2017, les mises en chantier étaient en hausse de près de 50 % dans le Bas-Saint-Laurent.

Ratio salaire hebdomadaire médian/paiement hypothécaire mensuel type, 2018



³⁷ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). [Portail de l'information sur le marché de l'habitation](#) – Marché du neuf – Mises en chantier d'habitations (données réelles). 2018. Données sur les agglomérations de recensement seulement.

Analyse comparative avec les données du Québec

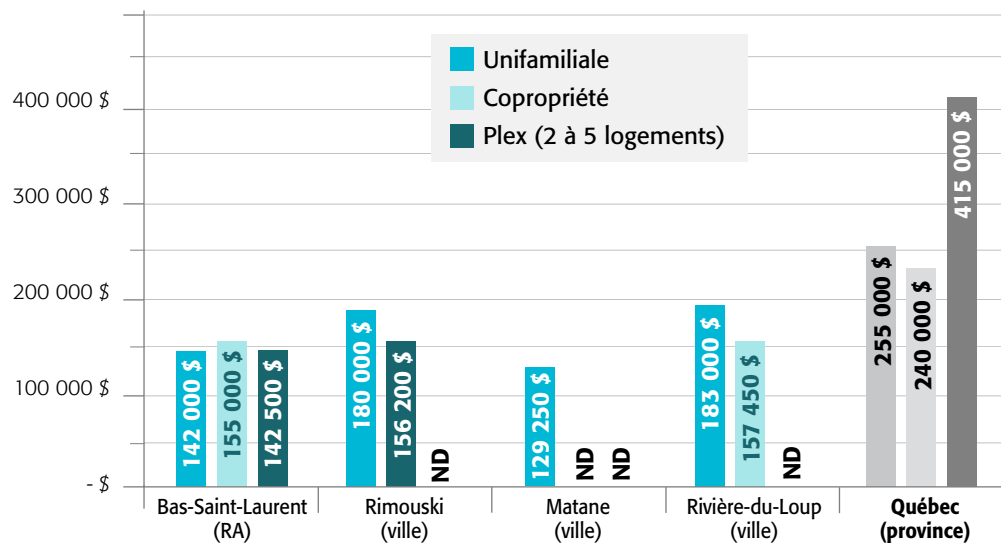
En 2018, le ratio entre le salaire hebdomadaire médian³⁸ et le paiement hypothécaire mensuel type dans la RA du Bas-Saint-Laurent était de 1,19³⁹. Ce ratio est jugé relativement peu favorable à l'accès à la propriété, puisque cela signifie qu'en moyenne, pour y avoir accès, un habitant de la RA doit y consacrer 37,0 % de son revenu (voir calcul de conversion ci-dessous). Selon cet indice, l'accès à la propriété est donc plus difficile dans la RA que dans le reste du Québec.

Par ailleurs, la RA du Bas-Saint-Laurent est celle dont le ratio d'accessibilité s'est le plus amélioré au cours des cinq dernières années, avec une hausse de 19 %. C'est une hausse du salaire médian, conjuguée avec une faible augmentation du prix médian des unifamiliales conditionnée par un déclin de la population dans la RA, qui expliquerait ce résultat⁴⁰.

Calcul de conversion du ratio

1,19 = ratio d'accessibilité du Bas-Saint-Laurent (salaire hebdomadaire/paiement mensuel), donc **1 paiement mensuel/1,19*100 = % du salaire hebdomadaire** nécessaire pour acquitter un paiement hypothécaire mensuel type, donc **84,03 %/(nombre de semaines dans un mois = 4,3482) = % du salaire mensuel médian nécessaire pour acquitter un paiement hypothécaire mensuel type (19,3 %).**

Prix médian des propriétés selon le type, 2^e trimestre 2018 au 2^e trimestre 2019



38 Salaire des employés selon la permanence de l'emploi et la couverture syndicale, données mensuelles non désaisonnalisées, JLR solutions foncières.

39 JLR solutions foncières. *Évolution de l'accès à la propriété au Québec et tendances régionales*, p. 5. 2018.

40 Loc. cit.

Analyse comparative avec les données du Québec⁴¹

Le prix médian⁴² des propriétés unifamiliales se situait entre 125 000 \$ et 180 000 \$ dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. À titre comparatif, le prix médian des unifamiliales se situait à 255 000 \$ au Québec.

Le prix des copropriétés variait pour sa part entre 155 000 \$ et 157 450\$, près de 35 % en deçà du prix médian au Québec (240 000 \$).

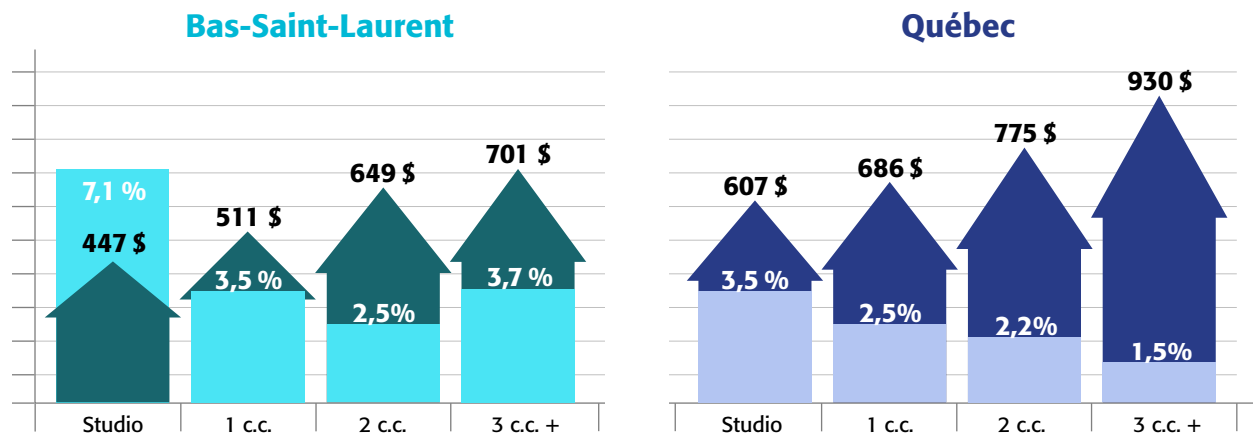
Finalement, les plex de 2 à 5 logements se vendaient à un prix médian de 142 500 \$ dans la RA. À titre comparatif, ils se vendaient à un prix médian de 415 000 \$ au Québec, soit près de 191 % plus cher que dans le Bas-Saint-Laurent.

PARC DE LOGEMENTS

En octobre 2018, les taux d'inoccupation⁴³ se situaient généralement près du point d'équilibre de 3 % dans la totalité des types de logements locatifs du Bas-Saint-Laurent. Les studios faisaient exception avec un taux d'inoccupation de 7,1 %. Le taux d'inoccupation des logements de 2 chambres à coucher était pour sa part légèrement en deçà du point d'équilibre. À l'échelle des agglomérations de recensement, le taux d'inoccupation des logements de 2 chambres à coucher à Rivière-du-Loup (1,0 %) et celui des 3 chambres à coucher à Matane (1,8 %) étaient problématiques.

Quant aux loyers mensuels moyens de la RA, ils étaient en deçà de ceux du Québec pour tous les types de logements locatifs.

Taux d'inoccupation et loyer moyen des logements locatifs selon le nombre de chambres à coucher, 2018



41 Centris. [Statistiques immobilières](#) (données sur les régions administratives et les villes). 2019.

42 Mesuré sur une période d'un an allant de la fin de 2^e trimestre 2018 à la fin du 2^e trimestre 2019.

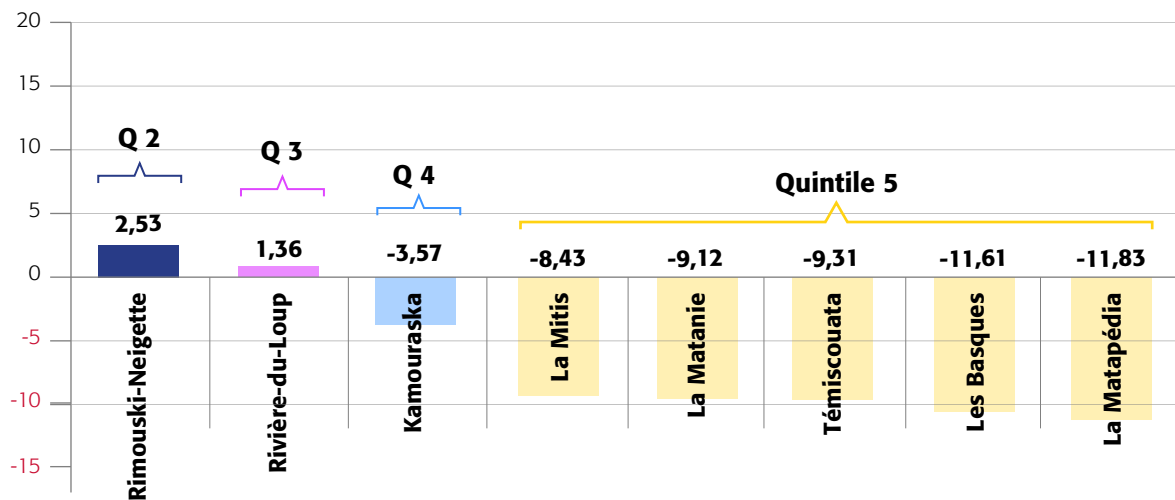
43 Pour parvenir à des données régionales sur les taux d'inoccupation et les loyers moyens, la SHQ a pondéré les données disponibles sur le *Portail de l'information sur le marché de l'habitation* de la SCHL pour les AR de la RA. Ces chiffres sont donc fournis à titre indicatif seulement et sont à interpréter avec prudence.

INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Pour 2016, en ce qui a trait à la vitalité économique⁴⁴ (voir section Définitions), la majorité (72,8 %) des municipalités de la RA du Bas-Saint-Laurent se trouvent dans les derniers quintiles (38,6 % dans le 5^e quintile et 34,2 % dans le 4^e quintile). Seulement deux d'entre elles ont un indice positif. La situation du Bas-Saint-Laurent à cet égard est donc plutôt mauvaise.

Avec un score de vitalité de 2,53, la MRC de Rimouski-Neigette, première dans la MRC, se classe au 41^e rang sur 108 à l'échelle du Québec.

Indice de vitalité économique des MRC de la RA du Bas-Saint-Laurent, 2016



44 ISQ. Statistiques et publications – Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014 et 2016. 2018.



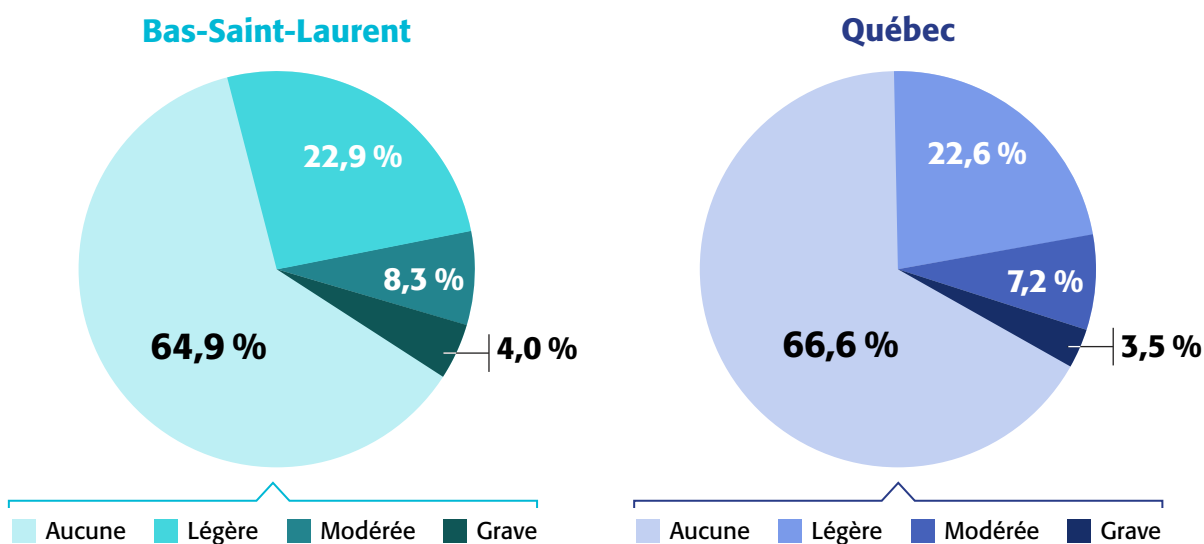
Bas-Saint-Laurent © TQ/Quenneville, André

AXE SOCIOPOLITIQUE

BESOINS EN MATIÈRE D'HABITATION ET DE SERVICES⁴⁵

En 2010-2011, les besoins des ménages de la RA du Bas-Saint-Laurent en matière d'habitation et de services et reliés à des incapacités (voir section Définitions) n'excédaient pas de manière significative la moyenne québécoise. Une fois standardisé afin de tenir compte des différences dans la structure d'âge et de sexe de la population des régions, le taux d'incapacité global de la population du Bas-Saint-Laurent était de 34,6 %.

Taux d'incapacité, EQLAV 2010-2011



45 ISQ. *EQLAV 2010-2011*, 2013.

RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS

Au 27 août 2019, le parc de logements locatifs pour personnes âgées de la RA du Bas-Saint-Laurent comptait 4 561 logements privés certifiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), regroupés en 133 résidences⁴⁶. À cela s'ajoutaient 781 logements AccèsLogis Québec, regroupés en 38 projets au 31 mars 2019⁴⁷. Cela correspond à un total de 5 342 logements locatifs pour personnes âgées regroupés en 171 immeubles.

PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE D'OCCUPATION ET DE VITALITÉ DU TERRITOIRE

Dans le cadre de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, la RA du Bas-Saint-Laurent a établi comme l'une de ses priorités d'agir pour l'attractivité de la région en :

- ▶ favorisant l'accès à la propriété et au logement afin d'assurer le développement et le maintien d'une offre de services diversifiée et de qualité.

Pour aider la RA dans l'atteinte de cet objectif, la SHQ s'est engagée à :

- ▶ produire et à diffuser, d'ici 2019, un portrait régional sur la situation de l'habitation dans le Bas-Saint-Laurent;
- ▶ évaluer la possibilité de mettre en œuvre une ou des interventions pour répondre aux enjeux ciblés par la RA.

⁴⁶ MSSS. *Atlas de la Santé et des Services sociaux – Localisation des résidences privées pour aînés*. 2019.

⁴⁷ Certains logements AccèsLogis Québec– volet II sont certifiés par le MSSS.



Bas-Saint-Laurent, Phare du Pot à l'Eau-de-Vie © TQ/Leroyer, Gaëlle

PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Ce sont 6 986 ménages de la RA qui ont été aidés par la SHQ en 2018-2019, pour une contribution totale de 23,81 M\$.



AIDE AU LOGEMENT

PROGRAMME DE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF (PROGRAMME HLM)

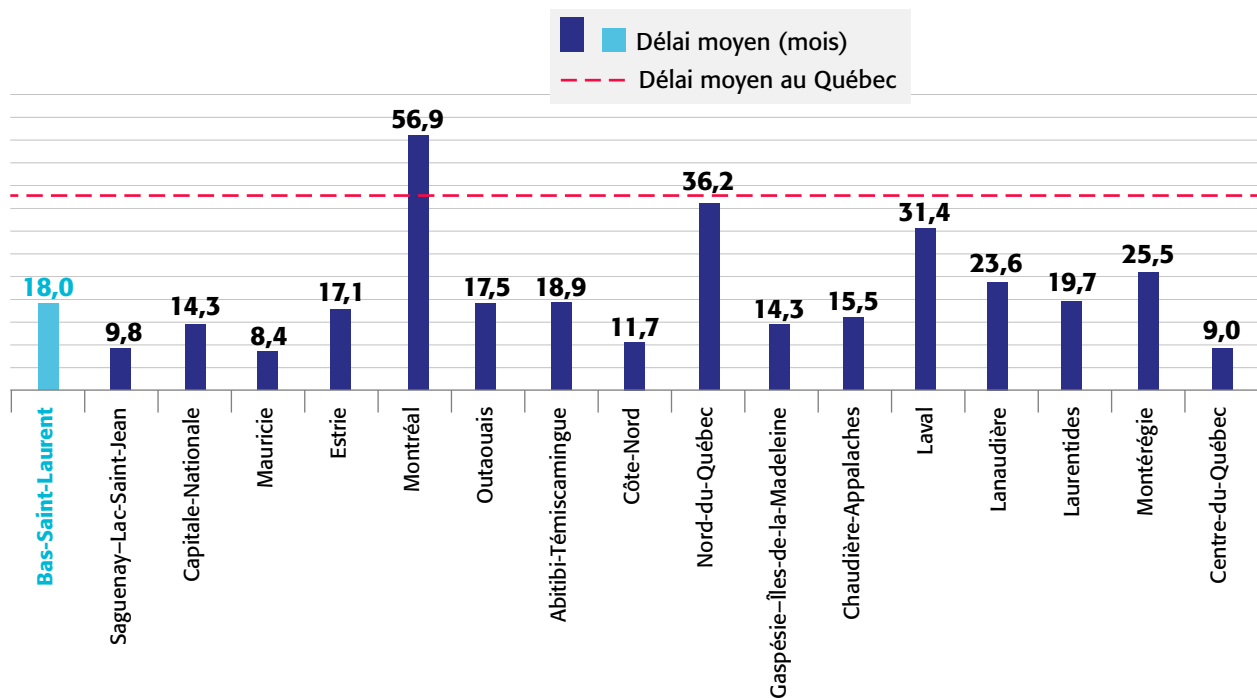
Ce programme permet à des ménages à faible revenu d'obtenir un logement à loyer modique et de payer un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu. Les ménages sont sélectionnés notamment en fonction de leurs conditions socioéconomiques.

Au 31 décembre 2018, la RA du Bas-Saint-Laurent comptait 2 973 logements de type habitation à loyer modique dans lesquels 14,90 M\$ avaient été investis pour la durée de l'année civile à titre de subventions au logement.

Répartition des logements par clientèles du programme au 31 décembre 2018 :

- Personnes seules : 105 logements
- Familles : 1 520 logements
- Personnes âgées : 1 348 logements

Délai d'attente moyen pour l'obtention d'un HLM public ou d'un supplément au loyer régulier au 31 décembre 2018



Au 31 décembre 2018, 510 ménages de la RA du Bas-Saint-Laurent étaient en attente d'un HLM ou d'un supplément au loyer, et ce, depuis en moyenne 18,0 mois. Ce délai se situe sous le délai d'attente moyen du Québec (43,1 mois)*.

* Le délai moyen d'attente de 56,9 mois à Montréal influence de façon importante la moyenne québécoise. Lorsque Montréal est retirée du calcul, cette moyenne baisse à 20,1 mois.

ACCÈSLOGIS QUÉBEC (ACL)

Ce programme d'aide financière encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la création de logements abordables pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation.

Le programme ACL profitait à 1 200 ménages de la RA du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2019. Au total, 66,87 M\$ ont été investis dans la RA depuis le début de ce programme, en 1997, jusqu'au 31 mars 2019.

Répartition des logements mis à la disposition des ménages par volets du programme :

- ▶ **Volet I** – personnes seules, familles et personnes âgées autonomes : **224 logements**
- ▶ **Volet II** – personnes âgées en légère perte d'autonomie : **781 logements**
- ▶ **Volet III** – personnes ayant des besoins particuliers en matière de logement : **195 logements**

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL)

Ce programme permet à des ménages à faible revenu d'habiter des logements du secteur privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation ou à des organismes sans but lucratif en payant un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu. Les ménages sont sélectionnés notamment en fonction de leurs conditions socioéconomiques.

Le PSL a profité à 1 158 ménages de la RA du Bas-Saint-Laurent au cours de l'année civile 2018, pour un investissement de 3,58 M\$.

Parmi les 1 158 ménages bénéficiant du PSL, 484 ne résidaient pas dans un logement du programme ACL. C'est ce dernier chiffre qui est retenu pour éviter de comptabiliser à deux reprises le nombre de ménages aidés par la SHQ.

Répartition des ménages aidés par programmes-clients du PSL :

- ▶ **Accès-Logis Québec** : 674 ménages
- ▶ **Achat-Rénovation** : 11 ménages
- ▶ **Aide d'urgence** : 1 ménage
- ▶ **Marché locatif privé** : 221 ménages
- ▶ **Marché locatif privé – SL1** : 164 ménages
- ▶ **Marché locatif privé spécial** : 7 ménages
- ▶ **Coopératives et organismes sans but lucratif – spécial** : 28 ménages
- ▶ **Coopératives et organismes sans but lucratif** : 52 ménages

LOGEMENT ABORDABLE QUÉBEC (LAQ)

Ce programme a été mis sur pied à la suite d'une entente fédérale-provinciale intervenue le 21 décembre 2001. Il a permis à des offices d'habitation, à des coopératives, à des organismes et des sociétés acheteuses sans but lucratif ainsi qu'à des promoteurs privés de construire et d'offrir en location des logements de qualité et à coût abordable.

Ce programme profitait à 30 ménages de la RA du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2019, pour un total de 0,74 M\$ investis depuis le début du programme en 2002.

Répartition des ménages aidés par volets du programme :

- ▶ **Volet Social et communautaire** – clientèle à revenu faible ou modeste : **10 ménages**
- ▶ **Volet Privé** – clientèle à revenu moyen : **20 ménages**



AIDE AU PAIEMENT DU LOYER

PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT (PAL)

Ce programme s'adresse aux propriétaires, aux locataires, aux chambreurs ou à toute personne qui partage un logement avec d'autres occupants. Il procure une aide financière d'appoint à des ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur revenu au paiement de leur logement ou au remboursement de leur hypothèque. L'aide financière peut atteindre 80 \$ par mois.

Le PAL profitait à 1 963 ménages de la RA du Bas-Saint-Laurent sur la période allant d'octobre 2017 à septembre 2018, pour un investissement de 1,37 M\$.

Répartition des ménages aidés par clientèles du programme :

- ▶ **Personnes âgées** : **1 695 ménages**
- ▶ **Familles** : **268 ménages**



AIDE À LA RÉNOVATION ET À L'ADAPTATION DE DOMICILE

PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE (PAD)

Ce programme s'adresse aux personnes handicapées, c'est-à-dire aux personnes ayant une déficience qui entraîne une incapacité significative et persistante. Il a pour objectif de permettre à la personne handicapée d'accomplir ses activités de la vie quotidienne dans son logement et ainsi, de favoriser son maintien à domicile. Il consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles qui répondent aux besoins essentiels de la personne handicapée selon la solution la plus économique.

Ce programme a permis de réaliser 216 interventions dans la RA du Bas-Saint-Laurent au cours de l'année financière 2018-2019, pour un investissement total de 1,05 M\$.

Répartition des investissements et des interventions par volets du programme :

- ▶ Adaptation : 0,93 M\$ (59 interventions)
- ▶ Remplacement et Réparation : 0,12 M\$ (157 interventions)

PROGRAMME D'INTERVENTION RÉSIDENTIELLE – MÉRULE

Ce programme est un projet pilote qui a pour objectif de réduire le fardeau financier des propriétaires de bâtiments résidentiels contaminés par ce champignon. Il s'adresse aux propriétaires-occupants, c'est-à-dire aux personnes physiques qui sont propriétaires d'un bâtiment et qui l'occupent à titre de résidence principale. L'aide financière vise les travaux nécessaires à la décontamination et à la réhabilitation de leur bâtiment ou à sa démolition et à sa reconstruction, selon le cas.

Une somme de 0,25 M\$ a été distribuée à 3 ménages de la RA par l'entremise de ce programme au cours de l'année financière 2018-2019.

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)

Ce programme a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence.

Une somme de 2,04 M\$ a été distribuée à 212 ménages de la RA par l'entremise de ce programme au cours de l'année financière 2018-2019.

PROGRAMME POUR LES RÉSIDENCES ENDOMMAGÉES PAR LA PYRRHOTITE

Ce programme vise à soutenir financièrement les propriétaires de bâtiments résidentiels dont les fondations sont endommagées par la présence de pyrrhotite, un minéral qui cause le gonflement du béton. Les travaux admissibles à une aide financière sont ceux qui sont nécessaires pour assurer l'intégrité des fondations de ces bâtiments.

Aucun ménage de la RA n'a bénéficié de ce programme en 2018-2019.



APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET MUNICIPALES

RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ)

Programme-cadre qui appuie financièrement les municipalités qui se dotent d'un programme visant à améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradés.

0,32 M\$ ont été distribués à 62 ménages de la RA par l'entremise de ce programme au cours de l'année financière 2018-2019

RÉNOVATION QUÉBEC – VOLET INTERVENTIONS SUR L'HABITATION – BONIFICATION DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC.

Allocation d'une aide financière additionnelle pour favoriser la réalisation d'unités résidentielles dans le cadre de projets ACL qui répondent aux objectifs et critères du PRQ.

0,28 M\$ ont été alloués à un projet par l'entremise de ce volet du PRQ au cours de l'année financière 2018-2019.

WEBOGRAPHIE

Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (2018). *Baromètre APCIQ du marché résidentiel*. [<https://apciq.ca/archives-barometres-province/>]. Consulté le 16 septembre 2019.

CENTRIS®. « Statistiques immobilières – Province de Québec » (tableau). [<https://www.centris.ca/fr/outils/statistiques-immobilieres>]. Consulté le 31 janvier 2019.

EMPLOI-QUÉBEC (2019). Définitions – Enquête sur la population active. [<https://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/citoyens/faire-le-bon-choix-professionnel/explorer-un-metier-ou-une-profession/information-sur-le-marche-du-travail/definitions-enquete-sur-la-population-active/>]. Consulté le 28 novembre 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014 et 2016 (tableau). [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/classement_mrc.html]. Consulté le 15 mai 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017-2018). *Coup d'œil sociodémographique*, n° 68, février 2019. « La migration interrégionale en 2017-2018 ». [<http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiqu/communiqu-presse-2019/fevrier/fev1920.html>]. Consulté le 21 mai 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017-2018). *Coup d'œil sociodémographique*, volume 23, n° 3, juin 2019. « Naissances, décès et mariages au Québec en 2018 – Données provisoires ». [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01614FR_dembref2019T02F00.pdf]. Consulté le 23 septembre 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010-11). *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité*, volume 2. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/services/incapacites/limitation-maladies-chroniques-utilisation.pdf>]. Consulté le 7 février 2018.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). Indice de vitalité économique. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/index.html>]. Consulté le 29 novembre 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066*, 85 p., 2019. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2016-2066.pdf>]. Consulté le 12 juillet 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008-2018). Taux de chômage, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2008-2018 (tableau). [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/ra-rmr/taux_chomage_reg.htm]. Consulté le 23 septembre 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Taux de natalité, de mortalité et de nuptialité par région administrative, Québec, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006-2018 (tableau). [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/i210.htm>]. Consulté le 23 juillet 2019.

JLR SOLUTIONS FONCIÈRES. Évolution de l'accès à la propriété au Québec et tendances régionales (tableau). [https://solutions.jlr.ca/hubfs/Etudes_et_rapports/2019-06_JLR_IndiceAP.pdf?utm_campaign=etude-evolution-indice-accessibilite&utm_source=hs_automation&utm_medium=email&utm_content=34507923&hs_enc=p2ANqtz-G-A4dQ5VWo8tNi6lzNpSh4Tx9Jku2Vlks_dK56stVWryPAHLJS893mcJX2PFBjFzyY4DXXiietuC-FAhtgdb5qaD8NTZVvdJ5pNstmf5F5aYLRDo&hsmi=34507923]. Consulté le 15 août 2019.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Atlas de la Santé et des Services sociaux* – Localisation des résidences privées pour aînés. [http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=342&]. Consulté le 31 janvier 2019.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Portail de l'information sur le marché de l'habitation*. [<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/1/1/Canada>]. Consulté le 31 janvier 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, « Besoins impérieux en matière de logement ». Diffusé le 15 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage037-fra.cfm>]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, « Mode d'occupation ». Diffusé le 3 mai 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage024-fra.cfm>]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, « Revenu total ». Diffusé le 13 septembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop123-fra.cfm>]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Guide de l'Enquête sur la population active, 2018*. Diffusé le 7 septembre 2018. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2018001-fra.htm>]. Consulté le 26 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Plan de diffusion et aperçu des concepts de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018*. Diffusé le 1^{er} novembre 2019. [https://www.statcan.gc.ca/fra/programmes-statistiques/document/5269_D1_V1]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement, Recensement de 2016*. Thème : Immigration et citoyenneté Statut d'immigrant et la période d'immigration : période d'immigration, Bas-Saint-Laurent (tableau). Diffusé le 29 novembre 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2415&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=bas-sai&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&TABID=1&type=0>]. Consulté le 8 février 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement, Recensement de 2016*. Thème : Immigration et citoyenneté Statut d'immigrant et la période d'immigration : Immigrants, Bas-Saint-Laurent (tableau). Diffusé le 29 novembre 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2415&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=bas-sai&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&TABID=1&type=0>]. Consulté le 8 février 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement, Recensement de 2016*. Thème : Familles, ménages et état matrimonial Total Ménages privés selon la taille du ménage, Bas-Saint-Laurent (tableau). Diffusé le 29 novembre 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2415&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=bas+saint+laurent&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Families,%20households%20and%20marital%20status&TABID=1&type=0>]. Consulté le 8 février 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement, Recensement de 2016*. Thème : Revenu Revenu total médian des ménages en 2015, Bas-Saint-Laurent (tableau). Diffusé le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2415&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=bas+saint+laurent&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Income&TABID=1&type=0>]. Consulté le 8 février 2018.

**BÂTISSONS
ENSEMBLE
DU MIEUX-VIVRE**

